

CFDT – Lettre d'informations de juillet 2021

*** CE QU'IL FAUT RETENIR ***



- **COVID-19** : il n'y a pas de nouvelle mesure, les gestes barrière doivent continuer de s'appliquer.
- **GT RPS** : le plan d'action prévu par la direction à ce jour est-il issu d'importants travaux collaboratifs ? Les élus ne sont pas de l'avis de la direction.
- **Accord de télétravail** : La totalité du nombre de jours télétravail flottants (30 jours pour la formule 2) est accordée pour les temps partiels de taux supérieur ou égal à 75%. Le télétravail pourra être demandé au-delà du 10 septembre et pendant toute la durée de l'accord QVT et télétravail.
- **Fermeture de l'éditique à Carquefou** : la direction ferme la porte au dialogue
- **Projet de cartographie des compétences DATA** : c'est un projet du groupe qui permet de mutualiser les savoir-faire en gestion de données.

COVID-19 - Point de situation sur la crise sanitaire

Aucune nouvelle mesure, les gestes barrière continuent de s'appliquer.

Les protections matérielles (Plexiglass) pour les personnes en situation de vulnérabilité ont été installées sur les sites. Si vous constatez un problème ou une inefficacité, vous pouvez voir avec votre responsable de site ou contacter les Représentants de Proximité de votre site.

Les jauges des salles de réunion et des ascenseurs restent inchangées.

GT RPS : Démarche de prévention des Risques Psychosociaux

La direction se targue d'avoir effectué d'importants travaux collaboratifs pour la prévention des RPS. Les élus eux ne sont pas en phase avec ces affirmations.

Depuis 3 ans, la direction accompagnée par le cabinet AlterAlliance a choisi que nous travaillions à la prévention des RPS au travers de la communication, afin d'aboutir à un plan d'action validé par le comité de direction. La direction se félicite du travail accompli.

Bien que nous ayons été force de propositions sur ce sujet, nous sommes obligés de constater que bien peu de choses ont retenu l'attention de la direction.

Nous ne pouvons pas nous en satisfaire et continuerons à nous battre pour que les autres thématiques de la prévention des RPS soient traitées. Il est essentiel que davantage d'actions de prévention voient le jour.

Combien d'années faudra-t-il encore pour couvrir l'exhaustivité des thématiques ?

Accord de télétravail

Rappel : après le 10 septembre 2021, il sera toujours possible de demander un entretien pour le télétravail. Les responsables d'équipe/domaine/secteur pourront rentrer dans l'accord et bénéficier d'une des 2 options de télétravail (22 jours/année civile ou 1 jour par semaine et 30 jours flottants)

Pour les temps partiels avec un taux supérieur ou égal à 75%, le nombre de jours flottants est accordé en totalité (30 jours).

Des nouveaux modèles de fauteuils (pour le domicile) sont en cours de test : la direction attend les conclusions du Service de Santé au Travail et des propositions à des tarifs intéressants.

Wacken 2 - Aménagement dynamique

La première réunion du groupe de travail sur l'aménagement dynamique (flex office) a eu lieu le 1^{er} juillet : le dossier et l'outil de gestion ont été présentés. La prochaine réunion aura lieu le 6 août et la Médecine du travail apportera des réponses sur le sujet.

Puisque cette nouvelle organisation de travail va chambouler les habitudes des salariés, nous avons demandé à la direction de travailler ensemble afin d'anticiper les impacts que cela va engendrer.

La direction semble avoir déjà travaillé sur le sujet, or, à ce jour, aucun élu n'a été sollicité et aucune restitution de ce travail n'a été faite.

Malgré le timing très serré, qui plus est lors des périodes de congés, nous continuons de défendre vos intérêts et de veiller à vos conditions de travail.

N'hésitez pas à nous remonter vos remarques ou inquiétudes sur cet aménagement dynamique afin que nous puissions porter votre voix auprès de la direction.

Fermeture de l'Editique de Nantes

La direction nous a fait part des mesures prévues pour les salariés concernés par la fermeture du site d'éditique à Carquefou. Bien que ces mesures aillent dans le bon sens pour les salariés, l'intersyndicale a demandé à la direction de reporter la consultation au mois d'août afin de pouvoir s'assurer que lesdites mesures sont suffisantes surtout d'un point de vue salarial.

La direction a refusé la demande, actant de fait un avis défavorable du CSE bien qu'ayant évoqué, lors du précédent CSE en juin, la possibilité de rendre notre avis au mois d'août. Ce dossier sera suivi régulièrement au niveau du CSE et la **CFDT** sera très vigilante en ce qui concerne le devenir des salariés.

Compétences DATA

Le projet « Cartographie des compétences DATA » vise à recenser les savoir-faire des salariés concernant les données (exploitation, manipulation et restitution).

Ce recensement se fera par un questionnaire adressé aux entités concernées du groupe. Le lancement est prévu, en principe, au mois de septembre 2021. Le salarié n'aura pas l'obligation de répondre, c'est basé sur le volontariat.

La Cfdt: se bat chaque jour pour améliorer votre quotidien !

Vos élus et représentants au CSE EI-EID-EIP

Jean-Yves CROS - Florise BARBARIN - Jérôme LE DÉAUT - Françoise MARZELLIÈRE
Dinh Khôi NGUYEN - Pascaline VEREILLE - Éric BAUDUIN - Agnès SCHWAEDERLÉ
Thierry HUBLET - Aline LEPLAT - Tan Trieu HO - Mondher SOLTANI

Éric ÉTALON - Mickaël LE ROUVILLOIS - Carlos CARVALHO - Isabelle DEBERGH - Philippe LECLERCQ
Hervé ROCHOTTE - Jean-Louis MALYCHA - Benoît MALOT - Marie-Paule PETIT